

# LE MANDRÉEN

MAGAZINE MUNICIPAL D'INFORMATIONS

SAINT-MANDRIER-SUR-MER

AVRIL 2022 N° 277

*Presqu'île de charme*



VILLE DE  
SAINT-MANDRIER-SUR-MER

Hôtel de Ville  
Place des Résistants  
83430 SAINT-MANDRIER-SUR-MER  
04 94 11 51 60  
[www.ville-saintmandrier.fr](http://www.ville-saintmandrier.fr)  
f Le Mandréen - Saint-Mandrier-sur-Mer





## | ÉDITO

Les Mandréens nous ont démontré encore une fois qu'ils savaient être solidaires.

Après les inondations de Draguignan en 2010 où nous étions allés prêter main forte à Chateaudouble pour nettoyer une ferme, après la catastrophe de La Roya avec la récolte de dons, après la fabrication des masques pendant la COVID, c'est maintenant pour l'Ukraine que les Mandréens se sont mobilisés.

Ainsi, deux camions bien remplis de cartons contenant habits, nourriture, produits d'hygiène, couches et 500 bouteilles d'eau ont été acheminés à la Croix-Rouge. Bien évidemment nos dons ne sont qu'une goutte d'eau par rapport aux besoins des populations ukrainiennes mais j'espère qu'ils leur ramèneront un peu de soleil dans leur vie si difficile.

Ce qui se passe là-bas, à deux heures d'avion de chez nous, est intolérable et il faudra bien qu'un jour celui qui a déclenché cette horrible guerre, qui fait tant de victimes parmi la population, paye pour ce crime contre l'humanité.

Le Maire,  
Gilles **VINCENT**



MÉTROPOLE  
**TOULON**  
**PROVENCE**  
**MÉDITERRANÉE**



## BONJOUR LES BÉBÉS !

<b>Maria GUERIN</b>	24/02/2022
<b>Marlon OMER</b>	27/02/2022
<b>Adrien BOISSELO</b>	04/03/2022
<b>Vadim SÉNÉCHAL DENISENKO</b>	10/03/2022

## VIVE LES MARIÉS !

**Patricia DACHY & Gérard BOURRUT**  
01/03/2022

## ILS NOUS ONT QUITTÉS...

<b>Monique DESBOIS</b> née GRENAUD	16/02/2022	88 ans
<b>Yvette PETRUZZI</b> née CIVALERO	28/02/2022	92 ans
<b>Jeannine FAUCONNIER</b> née FOSSOMBRONI	05/03/2022	97 ans
<b>Michel CAPONY</b>	12/03/2022	78 ans
<b>Michèle FREJAVISE</b> née CARMILLET	19/03/2022	80 ans

| NOS JOIES, NOS PEINES... |

## 2<sup>ème</sup> édition du BUDGET PARTICIPATIF C'est parti !

Comme en 2021, une enveloppe prévisionnelle de 45 000 euros sera soumise au vote du Conseil Municipal pour un projet proposé par les citoyens et choisi par vote par les citoyens.

Vous avez des idées pour votre commune et vous avez plus de 16 ans ? **Vous pouvez d'ores et déjà et jusqu'au 31 mai 2022**, déposer votre projet pour la ville sur le site dédié au budget participatif de la ville : [budgetparticipatif.ville-saintmandrier.fr](http://budgetparticipatif.ville-saintmandrier.fr)

SAINT-MANDRIER-SUR-MER  
2<sup>ème</sup> édition  
Budget PARTICIPATIF  
Dépot des Projets

- 1 VOUS PROPOSEZ
- 2 NOUS ÉTUDIONS
- 3 VOUS VOTEZ

## AMIS DU BOUT DU MONDE

Nous serions très heureux, amis mandréens qui habitez au bout du monde, si de temps en temps, vous nous donniez de vos nouvelles avec une belle photo du lieu où vous habitez.

Le Maire,

## PERMANENCE COMMUNALE

Elle est assurée 7j/7, de 18 h 00 à 8 h 00 par un agent de la police municipale au 06 75 56 02 17. L'agent d'astreinte est chargé d'être votre interlocuteur pour tout problème technique ou de sécurité.

## VOUS VENEZ DE VOUS ÉTABLIR À SAINT-MANDRIER ?

Les nouveaux arrivants sur la commune sont invités à se présenter en mairie. A cette occasion, la municipalité mettra à leur disposition un guide d'accueil qui leur sera remis à l'accueil de la Mairie.

## LE MANDRÉEN

JOURNAL MUNICIPAL D'INFORMATION

Disponible sur

[www.ville-saintmandrier.fr](http://www.ville-saintmandrier.fr)

**Directeur de la Publication :** Gilles VINCENT  
**Rédaction, création graphique, mise en page :** Service Vie de la Cité.

**Crédits photos :** Vie de la Cité, Associations

**Photo de couverture :** Vie de la Cité

**Impression :** Caractère - Imprimeurs SIRA  
83110 SANARY-SUR-MER

Pour être tenu informé des manifestations organisées sur la commune, spectacles, vernissages, réunions publiques..., inscrivez-vous auprès du service VIE DE LA CITÉ en envoyant vos nom, prénom et adresse mail à : [sobitz@ville-saintmandrier.fr](mailto:sobitz@ville-saintmandrier.fr)

## Sécurité civile RISQUE Nucléaire

Depuis de nombreuses années, le Plan particulier d'intervention (PPI) a pour but de déterminer la conduite à tenir dans le cas d'incident ou d'accident nucléaire à cinétique lente survenant à l'intérieur du port militaire de Toulon mais dont les conséquences menacent les populations civiles riveraines (rejets de gaz radioactifs dans l'atmosphère pouvant entraîner des dépôts au sol). La zone d'application de ce plan concerne les communes de Toulon, La Seyne sur Mer et Ollioules.

Ce plan fait l'objet d'un suivi et d'exercices « grandeur nature » qui incluent parfois la participation de civils.

Faisant suite à la catastrophe du réacteur nucléaire de Fukushima, le ministère de l'intérieur a souhaité faire une révision des PPI autour des sites nucléaires de la défense. La base militaire de Toulon en fait partie.

Ajournée à de nombreuses reprises suite aux consignes sanitaires, une réunion s'est tenue le 04/03/2022 en Préfecture.

### Lors de cette réunion, certaines décisions ont été prises :

- Extension du périmètre du PPI de Toulon de 2 km à 5 km.
- Intégration de la commune de Saint-Mandrier à ce périmètre.
- Distribution de pastilles d'iode à l'ensemble de la population de ce périmètre.

Désormais, chaque commune concernée doit communiquer à la préfecture sa population au plus haut (ex. période estivale). Puis, la préfecture dotera les communes qui se chargeront de distribuer les pastilles en local.

Au niveau de Saint-Mandrier, le Plan Communal de Sauvegarde (PCS) intégrera désormais ces nouvelles directives.

Bien évidemment nous ne manquerons pas de vous tenir informés de l'avancée de ce dossier et d'une prochaine distribution de pastilles d'iode.

Le Maire,  
Gilles **VINCENT**



Vue d'artiste du sous-marin nucléaire d'attaque de classe Barracuda Suffren.  
Naval Group



Le porte-avions « Charles de Gaulle » © CHRISTOPHE SIMON / AFP

## CÉRÉMONIES Patriotiques



**Vendredi 22 avril**  
**Journée Nationale des Victimes et des Héros de la Déportation**  
**11h40** : Cérémonie au monument aux morts



**Dimanche 8 mai**  
**Anniversaire de la Victoire du 8 mai 1945**  
**10h30** : Office religieux  
**11h40** : Cérémonie au monument aux morts



## PERMANENCE des élus

Les élus de la majorité municipale tiennent une permanence à la mairie annexe du Pin Rolland, chaque deuxième samedi du mois, de 10h à 12h. Venez les y rencontrer, ils seront heureux de vous y accueillir pour échanger, vous informer et répondre à toutes vos questions.

**Prochaine permanence, samedi 9 avril 2022.**

# Point sur les TRAVAUX

## PALMIERS DE LA COUDOULIÈRE

Les palmiers de «La Coudoulière» que le Conservatoire du Littoral va remplacer par des espèces endémiques, ont été transplantés sur plusieurs espaces communaux et métropolitains.



Bar de la place



Quai J Guesde



Plage de la Vieille



Aire de jeux du Marégau

## AIRE DE JEUX DE MARÉGAU

La rénovation de l'aire de jeu ainsi que la réfection des sols souples viennent d'être effectuées par la Métropole.

Tout comme au village, à la demande des parents, le thème initial a été conservé.

## ARRÊTS BUS

Le pôle transport de la Métropole travaille sur la commune pour améliorer l'accueil et le confort des usagers. Suite à leur proposition de transformer certains arrêts en abri bus, de mettre en accessibilité et/ou d'en déplacer certains, nous leur avons donné un avis favorable.

L'arrêt du « Président » est devenu un abri bus tout comme ceux de la "Caravelle" déplacés vers l'entrée des "Hauts de Saint Georges" et les deux de "Vert Bois".



Arrêt les Hauts Saint Georges



Arrêt les Hauts Saint Georges



Arrêt Président

Christian **TOULOUSE**

Adjoint au Maire chargé de l'Aménagement du territoire et des travaux d'entretien courant

## Solidarité UKRAINE

Comme toujours, la population mandréenne a répondu présente lors de notre appel aux dons en faveur des réfugiés ukrainiens.

Durant les deux journées consacrées à cette collecte, nous avons rencontré des personnes à la fois touchées et motivées pour soutenir les plus démunis face à cette nouvelle épreuve que traverse l'Europe.

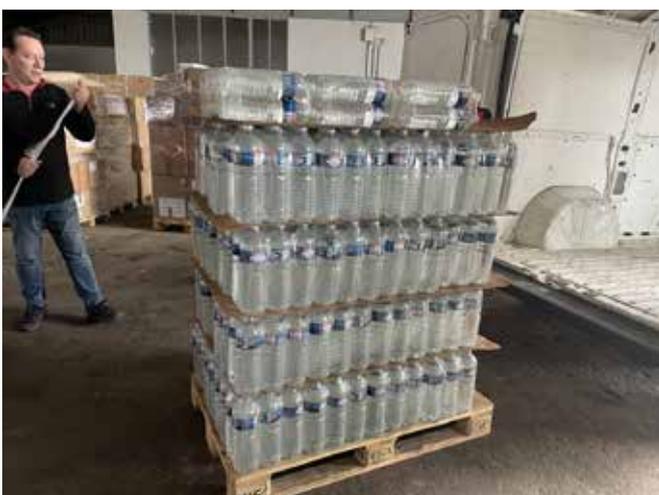
En collaboration avec la métropole TPM et la Croix-Rouge, nous avons acheminé tous vos dons vers un point de rassemblement situé à la Garde. La commune de Saint-Mandrier a contribué, entre autres, à une attribution de 500 bouteilles d'eau. Tout ceci partira le plus rapidement possible vers la Pologne ou la Roumanie.

De la même manière, nous nous sommes associés aux autres communes pour un don en numéraire de 20 000 euros pour l'ensemble de TPM et sous l'égide du conseil métropolitain.

Merci à toutes et à tous, donateurs, bénévoles, élus et agents municipaux pour ce bel élan de solidarité.

Annie **ESPOSITO**  
1<sup>ère</sup> Adjointe au Maire

Véronique **VIENOT**  
Adjointe au Maire  
chargée des Affaires Sociales



# SOLIDARITÉ UKRAINE

SAINT-MANDRIER-SUR-MER SOUTIENT LES UKRAINIENS

## GRANDE COLLECTE

SAMEDI 5 ET 12 MARS 2022

9h à 12h  
14h à 17h

### ANCIEN RESTAURANT SCOLAIRE

Rue Anatole France

 HÔTEL DE VILLE  
Place des Résistants  
83430 SAINT MANDRIER SUR MER  
04 94 11 51 60

VÊTEMENTS CHAUDS ENFANTS  
COUVERTURES  
PRODUITS D'HYGIÈNE  
COUCHES BÉBÉS  
DENRÉES ALIMENTAIRES

## Ça se passera en **AVRIL**...



**FESTIVAL DE L'HUMOUR**  
**Dimanche 3 avril à 17h - 1h15**  
 Théâtre Marc Baron

Mars, Dieu de la guerre. Venus, Déesse de l'amour. En quoi hommes et femmes sont-ils différents ? Malgré ces différences, comment peut-on arriver à communiquer, à se comprendre ? Un couple ça fonctionne ou dysfonctionne comment et pourquoi ? Une conférence humoristique d'après le best-seller de John Gray

Interprétation : Remi Sebastien.

Tarif : 20 €  
 Réservations : 04 94 03 73 05, Offices de tourisme et points de ventes habituels.  
[www.fantaisie-prod.com](http://www.fantaisie-prod.com)

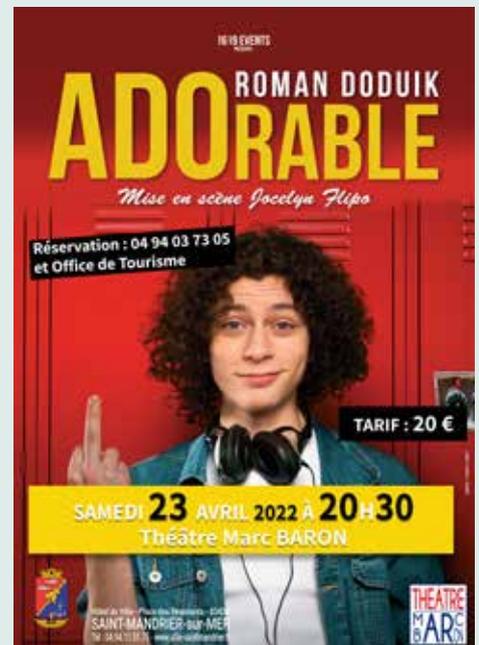


**FESTIVAL DE L'HUMOUR**  
**Samedi 16 avril à 20h30**  
 Théâtre Marc Baron

Qui est l'usurpateur ? Celui qui fait tomber le masque ou celui qui le porte ? Gérald Dahan vous propose de partager avec lui les coulisses de ses meilleurs canulars...

On connaît ses imitations saisissantes de Sarkozy, Timsit, Luchini et Palmade. Venez découvrir ses incarnations hilarantes de Valls, Montebourg, Hollande et bien d'autres...

Tarif : 20 €  
 Réservations : 04 94 03 73 05, Offices de tourisme et points de ventes habituels.  
[www.fantaisie-prod.com](http://www.fantaisie-prod.com)



**FESTIVAL DE L'HUMOUR**  
**Samedi 23 avril à 20h30**  
 Théâtre Marc Baron

Un One man show aussi drôle que corrosif, parfois tendre et souvent piquant !

Roman Doduik s'amuse avec une efficacité diabolique du délicat passage à l'âge adulte tout en décryptant avec malice les codes d'une génération élevée aux réseaux sociaux, à la fois vulnérable mais bourrée de certitudes, souvent exaspérante mais finalement toujours ADOrable !

Tarif : 20 €  
 Réservations : 04 94 03 73 05, Offices de tourisme et points de ventes habituels.  
[www.fantaisie-prod.com](http://www.fantaisie-prod.com)



**Festival de peinture** à la Galerie Rancilio du 8 au 24 avril.  
**Palmarès le 8 avril à 18h30.**



**Exposition des photographies culinaires de Constance Ibañez** au Domaine de l'Ermitage.  
**Vernissage le samedi 9 avril à 11h.**



**13ème Marché aux Plants** sur la place des Résistants, lundi 18 avril de 9h à 18h.



**Jean de la Fontaine - Caliente**  
**Samedi 30 avril à 20h30**  
 Théâtre Marc Baron  
 Comédie romantique réservée au plus de 14 ans.

Au XVIII<sup>ème</sup> siècle "Madame" s'ennuie, bien décidée à profiter de la vacuité de ses journées pour prendre le plaisir où il se trouve...

Tarif : 15 € (famille + 5 pers. 10 €/pers.)  
 Réservation : 06.61.96.48.40

## PROTECTION du milieu aquatique et PRÉSERVATION du patrimoine naturel

La Chambre de Commerce et d'Industrie du Var est engagée depuis plusieurs années dans la protection des milieux aquatiques et dans la préservation du patrimoine naturel de la rade de Toulon.

A ce titre, les cinq ports de plaisance dont elle assure la gestion sont certifiés Ports Propres et quatre d'entre eux ont reçu la certification Ports Actifs en biodiversité. Le Port de Saint-Mandrier a été le premier port de la rade à être certifié en 2016 et le premier également à recevoir la certification Ports Propres Actifs en Biodiversité à l'automne 2019.

Dans le but de favoriser la biodiversité marine et terrestre au sein du port de Saint-Mandrier, la Chambre de Commerce et d'Industrie du Var a engagé plusieurs actions en 2021, comme la signature d'une convention avec la Ligue de Protection des Oiseaux (LPO) qui a donné lieu à la construction par les élèves du Collège Louis Clément, d'un hôtel à insectes installé sur les espaces verts du port ou encore, l'inventaire naturaliste réalisé par la LPO.

Afin d'appliquer les recommandations préconisées dans cet inventaire, la CCI Var va à présent installer des nichoirs à mésanges et bergeronnettes dans les platanes situés sur le quai Séverine à proximité de la Capitainerie.

Source : CCI Var



AGIR pour la BIODIVERSITÉ

MÉTROPOLE  
TOULON PROVENCE MÉDITERRANÉE



LA MÉTROPOLE  
TOULON PROVENCE MÉDITERRANÉE  
AU SERVICE DU  
LOGEMENT DURABLE

« **Bien chez Soi** » facilite votre rénovation.

Mis en place depuis 2017 par la Métropole TPM, l'outil Bien chez Soi permet aux propriétaires occupants, propriétaires bailleurs et copropriétés, de bénéficier d'aides publiques pour rénover ou améliorer leurs logements. En 2022, le dispositif évolue et s'ouvre désormais aux petits locaux du tertiaire. Appuyé par la Chambre des Métiers et de l'Artisanat du Var, il inclut désormais la rénovation acoustique.



**Le Comité Communal  
des Feux de Forêt de  
Saint-Mandrier-sur-Mer**

**RECRUTE**

**Nous sommes actuellement une quarantaine  
de bénévoles, dont 1/4 de femmes.**

**Il est encore temps de venir nous  
aider, l'été prochain, à protéger notre forêt,  
notre village et ses résidents.**

**Cela vous prendra une dizaine d'après-midi,  
entre la mi-juin et la fin septembre.**

**Pour tout renseignement :  
ccff83430@gmail.com**

## Le mot de l'OPPOSITION

Lorsque vous lirez ce mot, nous serons à la veille du premier scrutin d'une série potentielle de quatre (Election présidentielle les 10 et 24 avril et Elections législatives les 12 et 19 juin). Ces rendez-vous sont essentiels pour la vigueur de notre démocratie, de nos institutions et la vie de la Nation. Aussi, nous n'avons pas d'autre chose à écrire ce mois-ci que de vous inviter, de vous encourager ou de vous inciter à vous déplacer et à exprimer vos choix. Des choix qui vous sont propres, déterminés, en vos âme et conscience, pour le candidat ou la candidate qui porte le mieux vos aspirations et vos valeurs. Et si aucun ne trouve grâce à vos yeux, exprimez quand-même dans les urnes votre désillusion mais ne renoncez pas pour autant à exercer ce droit pour lequel beaucoup se sont battus et dont beaucoup trop dans le monde sont encore privés. Chaque vote a un sens et une portée.

La Vague Mandréenne est un mouvement citoyen dont la seule ambition est de contribuer à l'amélioration de la qualité de vie du village, nous ne soutenons donc aucun parti et candidat même si nous avons chacun nos propres convictions. C'est ce qui fait la richesse de cette démarche car nous nous élevons contre la confiscation du pouvoir et des décisions par des professionnels de la politique. Personnes dont le souci de la préservation de l'intérêt public et collectif, quand il existe, passe après la satisfaction de leurs intérêts personnels et de leur ego, au prix de basses manœuvres et du dénigrement permanent de ceux qui osent se mettre en travers de leur chemin.

Nous n'élisons pas un président « baril de lessive », nous ne votons pas pour celui qui a le plus beau sourire, qui serre le plus de mains ou qui a un regard langoureux. Nous votons pour désigner celui ou celle qui aura la responsabilité d'assurer le fonctionnement régulier des pouvoirs publics, la continuité de l'État, de garantir l'indépendance nationale et l'intégrité du territoire. Et au-delà des termes de la Constitution, nous votons pour celui ou celle qui nous paraît le mieux à même de préparer l'avenir et d'anticiper les défis futurs, environnementaux et sociétaux.

Alors que les démocraties, certes imparfaites, de notre pays et de nos voisins européens sont attaquées par des autocrates qui, jusqu'à la guerre, souhaitent imposer leur modèle de gouvernement fondé sur le pouvoir autoritaire d'un seul et la corruption d'une oligarchie au détriment du peuple, notre devoir est de défendre l'État de droit, le pluralisme et l'égalité politique, l'égalité des droits et la garantie des libertés fondamentales, seules garantes de l'intérêt général et du respect de la volonté générale.

Nous avons le devoir de défendre ces principes en solidarité avec les ukrainiens qui paient le prix fort d'avoir fait le choix de vivre en démocratie.

**Les élus de la Vague Mandréenne :** Pierre CALMET, Denis CLAVE, Philippe DÉZÉRAUD, Jean-Ronan LE PEN, Nolwenn MONTAGNY  
<https://lavague.info/>



## Élection PRÉSIDENTIELLE 2022

L'élection présidentielle 2022 se déroulera en deux journées électorales, les dimanches **10 et 24 avril 2022**. **Les bureaux de votes seront ouverts de 8h à 19h.**

Ces jours là, n'oubliez pas de vous munir de votre nouvelle carte électorale (avec le QR code) et de vos papiers d'identité.



### ÉLECTIONS

#### QUELLE PIÈCE D'IDENTITÉ POUR VOTER ?

Les grands classiques	Non admis
<ul style="list-style-type: none"><li>Carte d'identité</li><li>Permis de conduire</li><li>Passport</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>Carte famille nombreuse SNCF</li></ul>
<b>Plus inattendu mais possible</b> <ul style="list-style-type: none"><li>Carte vitale</li><li>Permis de chasser</li><li>Carte invalidité</li></ul>	
<b>Et aussi ...</b> <ul style="list-style-type: none"><li>Carte du combattant</li><li>Carte de circulation</li><li>Récépissé valant justification de l'identité</li><li>Carte de fonctionnaire de l'État</li><li>Carte d'identité Parlementaire</li><li>Carte d'élu local</li></ul>	

## Pour voter, les bons gestes à adopter

### Privilégiez les heures de moindre affluence

9h - 11h

13h - 16h

# La Tribune de la MAJORITÉ

## Des élus qui travaillent Des élus à votre service

Le Conseil Municipal de Saint-Mandrier, petit rappel, est constitué de 24 élus de la majorité, Union Pour Saint Mandrier de Marégau à Cépet (UPSM), et de 5 élus de la minorité, La Vague Mandréenne, soit 29 membres, qui se déclinent en un maire, huit adjointes et adjoints au maire et vingt conseillères et conseillers municipaux.

Tous ces élus travaillent au bien de la commune, chacun à son niveau, chacun selon sa disponibilité. Le taux de présence aux séances du conseil municipal ferait saliver d'envie l'Assemblée Nationale ou le Sénat...

Les élus de la majorité se réunissent une soirée par semaine pour s'informer mutuellement sur les actions menées et les problèmes rencontrés, pour échanger sur les dossiers en cours et pour mener des réflexions sur les projets à venir.

Les adjoints et le maire ont une réunion tous les quinze jours pour gérer les affaires courantes et impulser une dynamique d'action. Ils sont assidus en mairie, dans les services, tout au long de la semaine. Ils sont aussi, représentant la mairie, régulièrement présents aux assemblées générales et aux réunions d'associations, quand ils y sont invités, ils officient également pour les mariages. Sans omettre, bien sûr, leur présence constante aux cérémonies patriotiques et aux fêtes traditionnelles auxquelles nous sommes tant attachés.

Chaque semaine, un adjoint ou le maire est de permanence, et à ce titre, est mobilisable pour tout évènement qui surviendrait sur la commune.

Enfin, les commissions municipales, où siègent élus de la majorité et de la minorité (avec plus ou moins d'assiduité), sont réunies couramment pour traiter des sujets de leur ressort. Nous prendrons exemple de la Commission Urbanisme, qui se réunit tous les mois à une date et un horaire fixés en commun permettant un taux de participation maximum.

En dehors de cette organisation de travail « institutionnalisée », les élus de la majorité se mettent aussi au service de la population, à votre service. En effet, vous pouvez prendre facilement rendez-vous avec chacun d'entre nous pour nous exposer vos problèmes, vos questions, vos attentes et recevoir des réponses. Si un élu ne peut vous répondre immédiatement, il se renseignera auprès d'un collègue ou des services pour vous donner une réponse dans les meilleurs délais. N'hésitez pas à nous solliciter, même en nous croisant dans la rue ou dans un commerce, nous sommes élus pour cela. C'est dans ce cadre là que l'équipe municipale a mis en place une permanence d'élus tous les deuxièmes samedi du mois au Pin Rolland, de 10h à midi, à côté de l'agence postale municipale.

Ce qui fait la beauté et l'intérêt de notre mandat municipal, c'est la proximité avec nos concitoyens, c'est le sentiment d'être collectivement et individuellement utiles.

## L'équipe des élus d'Union Pour Saint-Mandrier, de Marégau à Cépet

Retrouvez-nous sur notre page Facebook : Gilles VINCENT 2020-2026/ Union Pour St Mandrier de Marégau à Cépet  
<https://www.facebook.com/Gilles-Vincent-2020-2026-Union-Pour-Saint-Mandrier-De-Marégau-à-Cépet-100463088169259/>

La jurisprudence impose que le droit de réponse à la libre expression de l'opposition ne soit publié que dans le numéro suivant.

Le Maire.

## Droit de RÉPONSE au mot de l'opposition de mars dernier.

Alors, les élus de l'opposition reconnaissent que la parution dans le Mandréen de « la tribune de la majorité » est bien conforme à la loi mais ils voudraient, au nom de l'esprit, empêcher la majorité de s'exprimer. Nous voilà encore dans une situation caractéristique de l'état d'esprit de l'activisme écologiste de M. LE PEN qui considère que lui a tous les droits mais pas les autres !

Alors, ce dernier m'accuse de « museler toute opinion contraire à la mienne » mais que je sache, je ne participe à aucune commission municipale justement pour laisser la parole libre.

Si M. LE PEN n'était pas si souvent absent de la vie municipale il aurait pu s'en rendre compte lui-même, ce qui lui éviterait de raconter n'importe quoi.

C'est encore le cas quand M. LE PEN déclare que je suis opposé à une maison de santé alors que j'ai reçu une délégation de professionnels de santé et que nous avons passé ensemble en revue toutes les possibilités d'installation d'une telle structure dans le PLU.

C'est quand même plus responsable de notre part plutôt que d'annoncer comme le fait M. LE PEN dans son programme électoral la création d'une maison de santé en lieu et place des logements de la gendarmerie maritime alors que la Marine n'est même pas au courant et qu'elle n'a jamais prévu de s'en dessaisir, bien au contraire !

Alors, M. LE PEN me demande de faire un effort pour admettre un jour que l'opposition n'a pas que de mauvaises idées mais je crains bien que je n'ai jamais eu à faire cet effort car pour l'instant, à part de proposer de planter des salades sur le parking militaire du PEM, je n'ai pu noter aucune proposition de sa part.

Le Maire,  
 Gilles VINCENT

## Voile : Une **RÉGATE IRC** en rade de Toulon

L'Association Nautique de Saint-Mandrier (ANSM) annonce la création d'une nouvelle régata IRC en Méditerranée : **La Mandréenne**. La première édition se tiendra **les samedi 30 avril et dimanche 1<sup>er</sup> mai 2022** au départ de Saint-Mandrier-sur-Mer.

Cette initiative ayant reçu le soutien de la FFV (Fédération Française de Voile - Ligue Sud) et de l'UNCL (Union Nationale de la Course au Large), l'ambition de l'ANSM est de faire de cette nouvelle épreuve un rendez-vous récurrent de la voile sportive en Méditerranée, à l'instar de célèbres régates comme la SNIM et la Massilia en rade de Marseille, la Porquerolle's Race, ou encore la Giraglia.

Les inscriptions sont d'ores et déjà ouvertes à tous les compétiteurs sur le site internet de l'ANSM [www.ansmvar.fr](http://www.ansmvar.fr)

### Un programme nautique et festif prometteur

Côté sportif, parcours tactiques et côtiers alterneront sur ces deux journées de course qui verront s'affronter les meilleurs équipages de la région. Côté festif, skippers et équipiers seront accueillis par tous les bénévoles mobilisés pour l'occasion, en particulier lors de la soirée des équipages le samedi soir et de la remise des prix autour d'un buffet le dimanche.

Les bateaux seront amarrés au ponton d'accueil de la capitainerie, l'occasion de venir admirer ces splendides navires de compétition.

L'ANSM remercie de leur soutien dans l'organisation de cet événement nautique la CCI du Var-Ports de Toulon, la Métropole Toulon-Provence-Méditerranée et la Ville de Saint-Mandrier.



## Assemblée Générale des **FÊTES MANDRÉANES**

Suite à l'assemblée générale de notre association nous vous présentons :

### Le nouveau bureau :

Président : Jean-Claude THIEL BIANCO  
Vices Présidents : Alain BALLESTER et Jean-François BASTOLET  
Secrétaire : Nadia MANCA – Secrétaire adjointe : Françoise JEGOU  
Trésorier : Philippe MARETTO – Trésorier adjoint : Philippe GRUSON.

### Le nouveau conseil d'administration :

Cristel BERGEON – Sandra CAMPUS  
Dominique POLOCE-FINIELS – Melody VANHUFFEL.

N'hésitez pas à venir rejoindre notre équipe, de nombreuses manifestations sont déjà au programme !

Pour tout renseignement complémentaire vous pouvez joindre notre président Jean-Claude THIEL-BIANCO au 06.33.43.31.71.



### Qu'est-ce que l'IRC ?

L'IRC est une règle de jauge internationale qui permet à différents types de bateaux à voile de s'affronter en course équitablement.

Un coefficient de handicap ou rating, basé sur les mesures physiques du bateau (longueur, poids, voiles, etc.), est attribué à chaque bateau. Le temps de parcours réel de chaque bateau est multiplié après l'arrivée par un correcteur de temps ou TCC, issu de ce rating, pour arriver au temps corrigé qui désigne le vainqueur de la régata.

S'adressant à tous types de voiliers, l'IRC est une règle simple, équitable et populaire.

## ECOLE DE DANSE de Saint-Mandrier

Après deux années compliquées presque sans aucun cours de danse, nos chères élèves ont repris le chemin de la compétition avec le concours des Jeunes Talents du Sud.



Malgré le niveau élevé et un jury très exigeant nos danseuses ont remporté un troisième prix en Classique, groupe catégorie enfants, et en Jazz, groupe catégorie enfants.

Nous sommes très fiers de ces résultats, d'autant plus que contrairement à d'autres écoles, nous avons pas mal d'heures de cours à rattraper pour préparer ce concours. Nous avons retrouvé le plaisir de la scène et celui de la compétition.

Quelle chance d'avoir des élèves courageuses et motivées et d'excellents professeurs, nous allons vite récupérer un niveau au top !

Nous vous donnons rendez-vous pour nos prochains spectacles : **le dimanche 19 juin à 18 heures au Palais NEPTUNE** et **le mardi 28 juin à 21 heures sur la place des Résistants** de notre chère presqu'île.

Renseignements : 06.15.87.24.15 ou 06.24.75.44.17



## Crèche "Les LUCIOLES"

**Les inscriptions pour la rentrée de septembre commencent...**

Vous pouvez nous joindre au 04.94.62.91.83,  
ou par mail : [leslucioles83@orange.fr](mailto:leslucioles83@orange.fr)



Virginie et Laetitia,  
Responsables

Les Lucioles

SAINT-MANDRIER SUR-MER

Exposition de  
*Véhicules Anciens*

Petite  
restauration  
Buvette  
Entrée Gratuite

Square  
Marc Baron

16 et 17 AVRIL 2022

AMCM  
AMIS DE LA MAQUETTE ET DE LA CALANDRE MANDRIENNE

Avec la participation de l'INTERCLUB DU VAR

Contact : Christian PASCALIN 07 77 98 18 09  
mail : [christian.pascalin@3430@vfr.fr](mailto:christian.pascalin@3430@vfr.fr)  
site : <http://www.3430.com/blog.com>

Région  
Provence-Alpes  
Côte d'Azur

METROPOLE  
TOULON  
PROVENCE  
MEDITERRANÉE

SOCIÉTÉ  
GÉNÉRALE

Le PROGRAMME DES VACANCES de printemps est à  
découvrir grâce à ce QR code.

Foyer  
des  
JEUNES  
SAINT-MANDRIER-SUR-MER



## Association FESTIVE de la presqu'île

**VIDE-GRENIER** le dimanche **24 avril** de 7h à 17h  
Parking Sainte Asile.

**INSCRIPTIONS** à la permanence du mercredi matin,  
salle Myrte au Pin Rolland.

## IMMERSION ... 20 000 lieues sous les mers.... Pour le « Collège Défense » de Saint-Mandrier

Les mardis 1<sup>er</sup> et 8 mars, les élèves de 5<sup>ème</sup> du collège Louis Clément de Saint-Mandrier sont partis en immersion, non pas à bord du Nautilus mais en compagnie du Major Guillaume, sous-marinier de l'ESNA.

Le Major, venu partager sa passion et son expérience à bord des sous-marins, a proposé aux élèves :

- Une conférence sur l'histoire et l'aventure technologique des sous-marins depuis le XVIII<sup>ème</sup> siècle ;
- Une présentation des différentes missions des sous-marins militaires et la différence entre les SNA et SNLE ;
- Un atelier ludique durant lequel les élèves ont découvert les sons tels qu'ils s'entendent sous la mer ;
- Un temps d'échanges et de questions-réponses.

Ces interventions sont une étape du projet pédagogique interdisciplinaire initié par les professeurs de français, M. Marc Dubois, et de technologie, Monsieur Bruno Garcia.

Les élèves de 5<sup>ème</sup> ont étudié l'œuvre de Jules Verne "20 000 lieues sous les mers", ont abordé les notions scientifiques liées aux sous-marins et visionné le film "Le chant du loup".

Forts du travail mené en classe, les élèves avaient de nombreuses questions : certaines très techniques sur la poussée d'Archimède ou le combustible nucléaire et d'autres sur le quotidien des marins embarqués. Qu'il s'agisse de la nourriture servie à bord, en passant par l'organisation des couchages et des sanitaires jusqu'au lien avec l'extérieur et la communication avec les proches-la famille, les élèves ont montré un intérêt continu et sont restés motivés pendant 3 heures.

Ce type de projet, inscrit dans une continuité pédagogique, est tout particulièrement porteur et valorisant tout autant pour les intervenants et organisateurs que pour les élèves.

Avec en point d'orgue pour l'ensemble de ces actions, la visite d'un sous-marin prévue le samedi 21 mai.

MME A. **COURBON**  
Provisoire adjoint du PEM

MME C. **CASSON**  
Principale du collège Louis Clément



## Assemblée Générale de **POINTUS ET PATRIMOINE**

Une trentaine d'adhérents a participé à l'AG du 19 février.

Cette réunion s'est déroulée dans une ambiance conviviale. Nous avons fait un point sur l'abattement des 20% pour les pointus en 2020 et 2021.

### **Le nouveau bureau a été élu à l'unanimité des présents :**

Président : Gérald Polito,  
Vice-Président : Jean Claude Thiel,  
Secrétaire : Jean Marie Jégou  
Secrétaire Adjoint : Michel Esposito  
Trésorière : Monique Lerrelu  
Trésorier Adjoint : Christian Jégou  
Responsable des achats : Michel Lerrelu  
Délégué Com : Jean Claude Ventre  
Conseillers Techniques : Georges Nicolas, Jean-Marc Daché, Frédéric Ajello, Henri Taillon, Anthony Cellier Onorati.

### **Le Conseil d'Administration a été aussi élu à l'unanimité des présents :**

Tous les membres du bureau plus Thierry Raut et Guy Lacabanne, Conseillers Pêche.

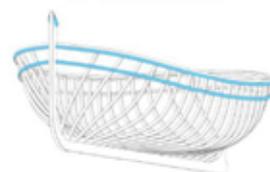
Depuis le mois de septembre 2021, la cale de halage Jules Guesde a été fermée pour motif de non-conformité par la CCIV. Nous sommes intervenus, ainsi que le maire Gilles Vincent, pour obtenir une dérogation pour les pointus.

Le calendrier des festivités a été publié avec notre délicieuse mouclade le 25 juin.

Vous avez un pointu ou vous désirez défendre, sauvegarder ce patrimoine ? Venez nous rejoindre, vous serez les bienvenus !

Gérald **POLITO**  
Président

### Association Pointus et Patrimoine



Route du cap cepet les iris  
83 430 Saint Mandrier sur mer

Tel : 04.94.63.94.58

Portable : 06.89.08.74.30

06.33.47.29.25

[appstmandrier@sfr.fr](mailto:appstmandrier@sfr.fr)

<http://www.pointusetpatrimoine.fr/>

Facebook : **Pointus et Patrimoine Mandrèen**